

Ce gouvernement veut nous briser

Notes pour une intervention de Michel Venne
Directeur général de L'Institut du Nouveau Monde
Directeur de *L'Annuaire du Québec*, aux Éditions Fides
Chroniqueur au quotidien *Le Devoir*

Assemblée du Syndicat des Métallos

Laval

20 novembre 2003

Le gouvernement de Jean Charest n'est pas un gouvernement courageux comme le prétend son chef. C'est un gouvernement autoritaire. Celui-ci est en train de briser le Québec. Les politiques qu'il veut imposer auront pour conséquence d'affaiblir la société, d'accroître l'insécurité économique, de conforter le pouvoir des groupes qui sont déjà les plus puissants et de semer la haine entre les classes sociales.

Chaque citoyen assis devant son téléviseur a parfois peine à reconnaître les liens entre les différentes décisions gouvernementales. Le gouvernement actuel agit comme s'il voulait justement profiter de cette dispersion qui devient apathie pour monter les groupes les uns contre les autres, diviser pour régner. Au profit de qui? On se le demande encore.

Mais on monte les non-syndiqués contre les syndiqués, les non-parents contre les parents, la classe moyenne contre les assistés sociaux, les banlieusards contre les urbains, les anglophones contre les francophones, la société civile contre les élus municipaux, la santé publique contre la médecine curative, les pauvres contre les riches. Ce gouvernement suscite des querelles même entre les syndicats et des jalousies entre groupes sociaux.

Est-ce que quelqu'un avait voté pour ça?

Le vrai sens des élections

Nous essayons de comprendre ce qui est en train de se produire au Québec six mois après l'élection d'un gouvernement libéral. Il faut toutefois avant tout comprendre ce qui s'est produit le 14 avril 2003. Il s'est passé trois choses.

D'abord, ces élections ont marqué la défaite du gouvernement péquiste, le rejet du Parti québécois après neuf années de pouvoir, neuf années turbulentes, agitées, difficiles, durant lesquelles les Québécois ont été appelés à voter dans un référendum sur la

souveraineté, se sont divisés sur cette question, avant d'être mis à l'épreuve de la lutte contre le déficit budgétaire du gouvernement. Le PQ, comme plusieurs formations social-démocrates à travers l'Occident, a perdu ses repères, prenant parfois des décisions typiques de gouvernements néo-libéraux, parfois au contraire donnant un coup de volant à gauche pour mettre en vigueur des programmes sociaux innovateurs comme les centres de la petite enfance ou la Loi sur l'équité salariale. Mais le gouvernement a fait beaucoup de mécontents. Y compris parmi les souverainistes déçus du peu de progrès enregistré en faveur de l'option au cours des dernières années. L'usure du pouvoir a eu raison de lui. Près d'un demi-million d'électeurs ont boudé les urnes, principalement des électeurs qui avaient voté PQ aux élections de 1998.

Ensuite, ces élections ont été celles du rejet des politiques de l'Action démocratique du Québec. C'est sans doute le fait le plus important à retenir pour notre analyse. L'ADQ avait réussi à se hisser en tête des sondages durant l'année 2002 jusqu'à même espérer prendre le pouvoir. Au fur et à mesure que les électeurs ont pris connaissance du contenu du programme adéquiste, toutefois, les appuis au parti de Mario Dumont ont fondu, jusqu'à 18% le jour du scrutin. Qu'un électeur ayant exercé son droit de vote sur cinq ait voté pour un parti qui proposait des ruptures aussi radicales dans la manière de gouverner le Québec, c'est significatif. Mais on doit surtout retenir le fait que la population a massivement rejeté ce programme. Peu de temps avant la date du scrutin, le PQ avait même quelque chances de l'emporter.

Mais, et c'est le troisième résultat des élections, une pluralité d'électeurs ont fait porter leur choix sur un parti dont ils ont cru qu'il se situait au centre du spectre politique : ni social-démocrate comme le PQ, mais ni à droite comme l'ADQ. Les électeurs avaient vu Jean Charest, presque chaque jour, debout devant un hôpital, promettant des augmentations de budgets pour la santé et pour l'éducation. Le PLQ avait publié un livre sur les valeurs libérales, signé par l'ancien chef libéral et ancien ministre Claude Ryan, qui jouait au sein de la mouvance libérale le rôle de conscience sociale [note: au moment de prononcer cette conférence, M. Ryan était toujours vivant]. Les gens ont cru M. Ryan qui agissait pour rassurer la population : ce parti-là n'était pas un parti néo-libéral dont il fallait avoir peur. C'était un parti centriste qui aurait à coeur les intérêts des plus démunis. Les députés libéraux avaient d'ailleurs voté en faveur du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et l'exclusion sociale.

En somme, les électeurs ont élu un parti centriste. Le PLQ a, en quelque sorte, gagné par défaut, étant choisi au centre après le rejet du PQ, victime de l'usure du pouvoir, et de l'ADQ, parti jugé trop radical et sans doute trop inexpérimenté pour exercer le pouvoir.

On doit constater que le parti de Jean Charest n'a pas gouverné au centre. Il s'est rangé clairement à droite en adoptant des politiques qui, d'ailleurs, ont fait l'objet de nombreuses manifestations d'hostilité au sein de la population, non seulement auprès des syndiqués. De toute manière, un syndiqué est d'abord un homme ou une femme qui veut honnêtement gagner sa vie et faire vivre sa famille. C'est un citoyen et une

citoyenne comme les autres. D'ailleurs au-delà de 40% de la main-d'oeuvre québécoise est syndiquée. Donc, lorsque le gouvernement s'en prend aux syndicats et les met dans le sac des groupes «corporatistes», il s'attaque à une frange nombreuse de la population du Québec, et certainement pas celle qui est la mieux nantie.

Cinq conséquences de la gouverne libérale

Une fois qu'on a compris le contexte dans lequel ce parti a pris le pouvoir, il reste à analyser le résultat de sa gouverne. Je note cinq grands axes, cinq conséquences de l'action gouvernementale, du moins telle qu'on puisse en juger jusqu'à présent.

1. La rupture du contrat social fondé sur la concertation et le dialogue ;
2. L'affaiblissement de la société civile ;
3. La montée des inégalités et de l'insécurité ;
4. La rupture du contrat national québécois ;
5. La walmartisation de l'État québécois.

La rupture du contrat social

D'abord ce gouvernement renie ce que Lucien Bouchard avait si bien compris comme étant l'une des grandes forces du Québec moderne : la concertation entre les différents secteurs de la société. Au lieu de faire travailler ensemble, sans nier leurs divergences et leurs conflits, patrons, leaders syndicaux, organisateurs communautaires, artistes, étudiants et agriculteurs, Jean Charest a choisi un camp. Il a choisi le camp de ceux qui sont déjà les plus puissants. Les autres, à ses yeux, défendent des intérêts «corporatistes» et au lieu de les inviter à sa table, les incite à prendre la rue.

[En mars 2004, le gouvernement a toutefois annoncé la tenue de 19 forums régionaux suivis d'un grand forum national destiné à consulter la population et la société civile sur les changements qu'il souhaite apporter au sein de l'État québécois.]

Le gouvernement de Jean Charest pratique une forme élitiste et rétrograde de la démocratie : «parce que nous avons été élus, dit-il, nous avons le droit de décider unilatéralement ce qui est bon pour vous».

Cette conception de la démocratie est fondée sur une fiction voulant que les électeurs qui votent pour un parti ont approuvé par le fait même chacune des dispositions d'un programme politique. Évidemment, cela est impossible. Les électeurs votent pour un ensemble, pour une équipe, pour une impression générale. Ils confient la gestion à un parti mais ne lui signent jamais un chèque en blanc.

Un gouvernement n'a jamais la légitimité d'imposer une décision impopulaire uniquement parce qu'il avait évoqué une mesure au huitième paragraphe de la page 12

du fascicule numéro 7 du cahier de 800 pages exposant l'ensemble de ses orientations politiques présentées par bribes tout au long de la campagne électorale.

Une fois élu, un gouvernement a, pour chacune de ses politiques, le devoir de convaincre la population du bien fondé de chacune de ses décisions. Il doit consulter et rendre des comptes régulièrement. Les électeurs n'acceptent plus de n'être consulté qu'une fois tous les quatre ans, au moment des élections. Ce n'est pas pour rien qu'ils sont de plus en plus nombreux à réclamer des réformes de nos institutions démocratiques, notamment le scrutin proportionnel, qui force la constitution de coalitions gouvernementales et oblige le chef de gouvernement à négocier, mais aussi des mesures de démocratie directe, des référendums, des consultations plus fréquentes et des mécanismes d'évaluation publique comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Au Québec, nous avons, au fil du temps, développé de nombreuses pratiques de concertation : la structure paritaire de la CSST, les organismes de développement local et régional, l'ouverture de sièges aux conseils d'administration des hôpitaux et des CLSC pour les membres du public ainsi qu'aux conseils d'établissement des écoles. Il existe de nombreuses tables de partenaires du marché du travail. On a aussi connu de nombreux «sommets».

Cette tradition de concertation est bien ancrée et voilà que le gouvernement veut la casser :

- En région, il retire à la société civile le pouvoir dont elle disposait d'influencer le développement économique en confiant aux seuls élus cette responsabilité et les fonds qui viennent avec ;
- Dans le domaine de la main-d'oeuvre, il exonore les entreprises de moins d'un million de dollars de masse salariale de l'obligation de verser 1% de leur feuille de paie en formation, et ce sans même tenir compte du point de vue de la table des partenaires du marché du travail ;
- Il a aboli l'Observatoire québécois de la mondialisation, mis sur pied par le gouvernement précédent et voué à concerter les différents acteurs de la société de manière à ce qu'ils informent la population sur les enjeux de ce phénomène ;
- Il abolit ou fusionne des organismes conseil, comme le Conseil de la santé et du bien-être, qui étaient des forums civiques et des lieux de concertation ;
- Dans le domaine de la santé, il fusionne des établissements, ce qui a pour effet d'éliminer des lieux d'engagement des citoyens au sein du système, soit les conseils d'administration au niveau local comme au niveau régional ;
- Et il affaiblit les syndicats par deux lois, l'une sur la sous-traitance sauvage et l'autre qui détermine unilatéralement les accréditations syndicales dans le domaine de la santé.

Il réduit ainsi le nombre de lieux ou affaiblit ceux qui subsistent, dans lesquels les citoyens et les organisations de la société civile pouvaient porter leur parole.

Il renvoie les milieux communautaires dans la rue.

Il réduit la concertation.

Il ravive la confrontation.

Il renforce le pouvoir des élites :

- les élus locaux ;
- les médecins et les directeurs d'hôpitaux ;
- les fonctionnaires à Québec ;
- l'entreprise privée.

Et il renforce le pouvoir de la bureaucratie en affaiblissant le pouvoir des organisations qui sont capables d'y faire contrepoids en représentant les intérêts des citoyens au sein même de l'Administration.

L'affaiblissement de la société civile

En réduisant le nombre de lieux de participation, le gouvernement diminue la capacité des organisations de renforcer les compétences civiques des citoyens et ainsi de contribuer à l'augmentation du capital social et du capital humain de la société québécoise. Ce faisant, il affaiblit la société.

Le sociologue américain Francis Fukuyama a étudié les sociétés qui, dans la mondialisation, réussissent le mieux : ce sont celles qui ont confiance en elles-mêmes. Et ce niveau de confiance se mesure entre autres par la capacité des citoyens de former des groupements en dehors de la famille et de s'y intégrer. Cette sociabilité spontanée incite les gens à prendre des initiatives, tout en travaillant en coopération. Ces sociétés cultivent une vie associative intense.

Depuis toujours, le Québec entretient cette capacité de créer des lieux d'innovation et d'action dans les communautés et à tous les niveaux. Jean Charest travaille contre ces initiatives. Il décourage les parents à s'engager dans leur milieu par le harcèlement qu'il exerce sur les centres de la petite enfance. Il tue la concertation en passant outre aux mécanismes de codécision dans le domaine du marché du travail.

Au niveau local et régional Jean Charest est en train de tuer les réseaux et les forums de concertation qui incluaient les centres locaux de développement et les conseils régionaux auxquels participaient la société civile. Charest remet le pouvoir aux seuls élus, consacrant une conception élitiste et partisane du développement et renforçant, au niveau des capitales régionales, une logique de concentration qui laisse à l'abandon les milieux ruraux.

Sans parler des grenailles, mais qui étaient essentielles, que l'on ampute rétroactivement aux salons du livre régionaux, décourageant du même coup des gens dévoués, dont la majorité sont bénévoles, et qui croient dans l'accès à la culture pour accroître la capacité des citoyens de se prendre en mains. Ajoutons la fusion forcée des CLSC avec les hôpitaux et l'abolition des régies régionales qui, par l'existence de leurs conseils d'administration, sont des lieux de participation et d'animation dont les citoyens seront privés.

En agissant de la sorte, ce ne sont pas des pouvoirs corporatistes qui sont affaiblis, c'est la société toute entière.

La montée de inégalités et de l'insécurité

Le gouvernement s'attaque entre autre aux syndicats en leur reprochant de représenter des intérêts corporatistes. Or les intérêts d'un ouvrier ou d'un petit fonctionnaire gagnant 15\$ l'heure ne sont pas des intérêts corporatistes. Ce sont les intérêts d'un honnête citoyen, d'une courageuse mère de famille, qui peine à joindre les deux bouts et dont le syndicat lui procure un peu de sécurité que son employeur ne serait pas toujours enclin à lui donner. Si les syndicats s'opposent tant à l'ouverture à la sous-traitance sauvage que permettra la modification de l'article 45 du Code du travail, ce n'est pas par corporatisme. C'est parce que cette ouverture va accroître l'insécurité des petits travailleurs qui risquent d'aller grossir les rangs de ceux (déjà le tiers des employés au Québec) qui ont un emploi atypique, au statut précaire et vulnérable.

Toutes les hausses de tarifs annoncées ou pressenties ont le même effet sur les petits salariés: elles accroissent l'insécurité. Et avec elle, c'est la peur qui s'insinue, paralysante, qui empêche de se projeter dans l'avenir, d'innover ou de faire des enfants.

Le sociologue Simon Langlois a montré que les inégalités ont recommencé à croître. Si l'on ne tient pas compte des impôts payés et des programmes sociaux, les écarts entre les revenus du marché (salaires, placements, etc.) vont grandissants. Cela n'est pas nouveau. Mais jusqu'ici, on avait réussi, du moins au Québec, à empêcher l'élargissement de ces écarts. Le Québec est la juridiction en Amérique du Nord où les écarts entre les riches et les pauvres sont les moins élevés. Or, on découvre que l'intervention de l'État ne réussit plus à freiner la montée des inégalités, du moins pas autant qu'auparavant.

Cela s'explique par les baisses d'impôt qui ont été accordées au cours des dernières années, par la réduction du nombre de paliers d'imposition qui a réduit la progressivité du système mais aussi par le recours plus grand aux taxes de vente, forcément régressives puisqu'elles s'appliquent également à toutes les couches de la population, peu importe le revenu, à l'impôt foncier et à la tarification.

Or, le gouvernement actuel annonce qu'il va continuer sur cette voie, par une combinaison de baisses d'impôt, de hausses des tarifs et de privatisation des services qui peuvent engendrer une hausse de la contribution des usagers puisque la logique marchande impose la loi de l'offre et de la demande.

Et les inégalités ne sont pas seulement d'ordre financier ou économique. Elles se traduisent par des disparités effroyables dans l'état de santé des personnes selon leurs revenus, selon la région où elles habitent ou selon leur niveau de scolarité. Il existe encore un écart de 14 ans dans l'espérance de vie des Québécois les plus riches avec ceux qui sont les plus pauvres. L'inégalité se vérifie également dans l'accès à la culture, selon la région où l'on habite, ou par la hausse de la fréquentation de l'école privée.

Les politiques actuelles du gouvernement ne promettent aucun répit sur ce front. Les inégalités vont s'accroître et avec elles l'insécurité de la population.

La rupture du contrat national des Québécois

Le gouvernement a cassé le contrat social qui liait les Québécois en reniant les mécanismes de concertation qu'ils se sont donnés, en réduisant la portée de l'action de la société civile et en favorisant une augmentation des inégalités entre les couches de la population. Ces politiques favorisent la dislocation de la société car elles ont pour effet de briser des liens qui se tissaient progressivement entre les classes sociales.

Une autre des politiques du gouvernement Charest aura des effets similaires. Ce gouvernement opère une rupture du contrat national qui lie les Québécois entre eux.

Or le sentiment national, la conscience de former une petite nation distincte en Amérique, a servi de ciment entre nous. Le fait de partager une langue différente de celles parlées sur le reste du continent et de ressentir une menace planer sur notre identité nous ont conduit à nous serrer les coudes et, à plusieurs égards, a conduit les Québécois à établir des alliances entre les classes sociales au nom du destin commun des francophones en Amérique.

La nation politique est ce qui donne sa légitimité à l'État. L'État québécois est plus fort que les gouvernements des autres provinces parce qu'il tire sa légitimité d'un peuple qui considère former une nation, c'est-à-dire une société qui a suffisamment débattu et réfléchi sur elle-même pour prendre conscience de former enracinée dans une histoire et une culture. Tuer le nationalisme, c'est affaiblir l'État au Québec car c'est réduire sa légitimité à celle d'une administration provinciale, un gouvernement junior.

Certes, les députés libéraux ont voté en faveur d'une motion adoptée à l'Assemblée nationale et réaffirmant que le Québec forme une nation. Mais la conception de la nation québécoise que se fait Jean Charest est une conception culturelle, à la limite folklorique. Nous assistons à une dévaluation du concept de nation en éloignant sa définition du principe démocratique. Dans l'esprit de Jean Charest, les Québécois

forment une nation identitaire mais pas une nation politique. Pour lui, le caractère national du Québec ne doit pas lui conférer de pouvoirs particuliers.

Au contraire, aux yeux de Jean Charest, la nation politique en ce pays, c'est la nation canadienne. Le Canada est sa nation. Plusieurs écrits et discours qu'il a commis sont explicites à ce sujet. Il a aussi été très clair à ce sujet dans une entrevue qu'il avait donnée au Devoir peu de temps avant les élections de 1994. Pour lui, il fallait mettre un terme à une attitude qu'il qualifiait de défense de son carré de sable. Il fallait, disait-il, cesser d'entretenir des querelles entre Québec et Ottawa pour savoir de quel gouvernement doit relever telle ou telle responsabilité. Il faut au contraire que les deux gouvernements collaborent. Or la collaboration entre les gouvernements au Canada, ça signifie que le fédéral se mêle des affaires des provinces mais que les provinces n'ont rien à dire sur les compétences exclusives du fédéral. Le tout, dans un contexte de déséquilibre fiscal en vertu duquel l'argent est à Ottawa même si les besoins, notamment en santé et en éducation, sont dans les provinces.

En proposant la création d'un Conseil de la fédération, M. Charest poursuit sa politique de collaboration et d'intégration du Québec dans la logique pancanadienne. Il renie les revendications autonomistes du Québec, celles qui l'ont porté depuis plus de 50 ans. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, tous les premiers ministres du Québec, quelle que soit leur couleur politique, ont défendu le principe de l'autonomie du Québec et de l'accroissement de ses pouvoirs au nom de la société distincte. Ce principe était d'ailleurs inclus dans le défunt Accord du lac Meech.

C'est pour cette raison que l'on peut dire que le gouvernement de Jean Charest opère une rupture du contrat national au Québec. Et cette rupture contribue elle aussi à affaiblir la société.

En outre, partout où Jean Charest affaiblit l'État québécois, la société civile québécoise ou nos institutions quelles qu'elles soient, il ouvre la porte à des intrusions fédérales. On le voit dans le domaine des municipalités, du développement local et régional, de la recherche scientifique, de la politique familiale, de l'économie sociale, du financement des universités ou de la représentation du Québec à l'étranger.

La walmartisation de l'État québécois

Toutes ces transformations sont faites sur fond d'une conception minimaliste du rôle de l'État au sein d'une société. Dans son discours inaugural, en juin, le premier ministre a été très clair. Le mieux-être de la société devait passer par moins d'État, plus d'initiative individuelle et un rôle accru pour le secteur privé. Le partenariat privé-public est présenté comme un dogme, une panacée, une solution universelle.

Mais c'est surtout que ce gouvernement véhicule une conception de l'État comme s'il s'agissait d'une simple entreprise de services publics. Les réformes suggérées ne le sont qu'en fonction de l'efficacité des services offerts à la population. Les valeurs

d'équité, de transparence, de neutralité de l'État, ses fonctions symboliques, sont reléguées à l'arrière-plan.

Cette fixation sur l'idée d'entreprise de services est ce que j'appelle la walmartisation de l'État, le slogan de Wal Mart étant «le plus bas prix possible». En anglais, bas prix se dit : «cheap».

En poussant cette conception réductrice de l'État, ce gouvernement favorise évidemment son démantèlement. Si organiser des services de garde à l'enfance n'est pas considéré comme une mission éducative mais simplement comme la livraison d'un service aux parents, il devient d'autant plus facile de le privatiser. Si on considère l'hôpital, le CLSC ou le CHSLD seulement dans ses dimensions de services aux malades, sans considérer les obligations d'accessibilité, d'équité de traitement, d'universalité, qui sont les principes fondateurs du système public, pourquoi ne pas en confier éventuellement la gestion au secteur privé? Si l'organisation du transport en commun n'est pas perçue par le gouvernement comme un instrument d'aménagement du territoire, pourquoi faudrait-il que sa gestion demeure publique? Une entreprise privée peut transporter des passagers.

Il y a dans l'attitude du gouvernement actuel un renoncement aux fonctions régulatrices et redistributrices de l'État. Un affaiblissement de son rôle.

Jean Charest est en train d'affaiblir le Québec.

Que faire?

Face à cette situation, que peuvent faire les mouvements progressistes et les citoyens du Québec?

La première chose est de prendre conscience des conséquences de ces politiques, non seulement des conséquences immédiates, précises et limitées de chacune des politiques jugée séparément, mais des impacts à long terme d'un ensemble de décisions comprises comme un ensemble, qui relèvent toutes de la même idéologie.

Présentement, le gouvernement touche des clientèles différentes avec des politiques différentes. Mais l'effet cumulatif de ces politiques concerne l'ensemble des groupes qui sont touchés, directement ou indirectement.

Cette prise de conscience devrait susciter, au sein des organisations, un réflexe de coordination, de coopération, de travail en commun. Il faut faire apparaître les liens qui existent entre ces différentes politiques qui érodent le tissu même de la société.

Il importe ensuite que les organisations, à commencer par les syndicats, redécouvrent ce qu'elles ont de constructif à proposer à la société. Comment les syndicats ont-ils contribué à l'amélioration de la qualité et du niveau de vie de leurs membres, qui sont

nombreux, et qui ne sont pas des intérêts corporatistes mais des êtres humains qui veulent, comme tout être humain, jouir d'un minimum de sécurité matérielle et de respect.

Ces organisations, y compris les syndicats, doivent aussi faire leur examen de conscience. Comment se fait-il que le discours anti-syndical soit si prégnant auprès d'une bonne frange de la population, y compris chez des syndiqués? Un votant sur cinq a opté le 14 avril, pour un parti ouvertement opposé aux syndicats. Vous devez vous poser la question. Qu'est-ce qui cloche? Vous ne réussirez pas à faire triompher votre point de vue si vous ne gagnez pas la confiance de vos concitoyens. Dans cette veine, avant de proposer le déclenchement de grèves générales qui occasionnent des inconvénients pour vos concitoyens, pensez-y deux fois.

Mais combattre les politiques de droite ne suffira jamais. Si vous voulez freiner la droite, comme le dit votre slogan, pouvez-vous aussi nous dire ce que vous avez à proposer, à gauche? S'il faut freiner la droite, qu'est-ce que la gauche a à proposer pour régler les problèmes de la société québécoise? Un grand chantier de réflexion doit animer toutes les mouvances de gauche au Québec quant au renouvellement de la social-démocratie, la critique du modèle québécois et sa mise à jour. Quelle sera votre contribution à cette réflexion?

Merci.